



Contrefiche
No 25

Un dernier appel pour éviter la débâcle !

Le Tribunal Cantonal rejette le recours de l'ADSB (Association pour le Développement harmonieux de St-Blaise) contre le rejet du Conseil d'État. Il fallait s'y attendre. Ce qui est surprenant, c'est que face à cette nouvelle, le Comité de l'ADSB se propose d'abandonner le combat, donc de renoncer à recourir auprès du Tribunal Fédéral, bien que les membres viennent majoritairement d'en approuver la poursuite. Le comité estime qu'il y aurait trop peu de chance de gagner.

Pour mémoire, si j'ai fait cavalier seul pour recourir contre le Conseil d'Etat, il y a deux ans, c'est que j'avais estimé que l'argumentaire du Bureau d'Avocats mandaté par l'ADSB comportait des lacunes significatives.

Mais faute de moyens suffisant pour continuer le combat juridique et faute de soutien, je n'ai pas recouru parallèlement à l'ADSB auprès du Tribunal Cantonal. J'ai cependant mis mon projet de recours à la disposition de l'ADSB, en espérant que certaines des lacunes de son argumentaire pourraient ainsi être comblées. Et certains de mes arguments ont effectivement été intégrés. Cela n'a certes pas permis de convaincre le Tribunal Cantonal, mais le recours de l'ADSB a gagné en poids argumentaire. J'estime que ses chances de convaincre le Tribunal Fédéral ont ainsi augmenté.

Les chances d'avoir gain de cause auprès du Tribunal Fédéral seraient estimées à 20 %. Mais c'est une estimation purement subjective. Même s'il elle était réaliste, il n'y a aucune raison de baisser les bras, alors que plusieurs dizaines de milliers de francs ont déjà été versés au bureau d'avocats et que l'argumentation issue de mon projet ajoute du poids au recours. Je crois encore que la Suisse est un état de droit, et que des arguments irréfutables sont en mesure de convaincre les juges suprêmes de notre pays au-delà de leur couleur politique.

J'espère que les membres de l'ADSB vont remotiver et mandater leur Comité pour poursuivre le recours auprès du Tribunal Fédéral. Ils ont eu jusqu'au 26 avril pour prendre position.

Au vu de ma contestation, même fondée et toujours cordiale, on peut s'imaginer que je ne me suis pas fait beaucoup d'amis au sein du comité de l'ADSB. Malgré cela, et même s'il m'en coûte, je suis tributaire de l'ADSB pour avoir une dernière chance de contrer ce projet démentiel des Chauderons.

Pour cette raison je fais appel à tous ceux qui me lisent et qui comme moi regretteraient profondément un abandon prématuré de la lutte, de soutenir financièrement l'ADSB afin de motiver son comité pour recourir auprès du Tribunal Fédéral. Faites part du montant de soutien financier que vous êtes en mesure de promettre et/ou de votre demande d'adhésion en vous adressant à :

Mr Franco Ballestracci secrétaire de l'ADSB : franco.ballestracci@bluewin.ch

jusqu'au vendredi 29 avril !

Enrayons ensemble le réchauffement climatique

